

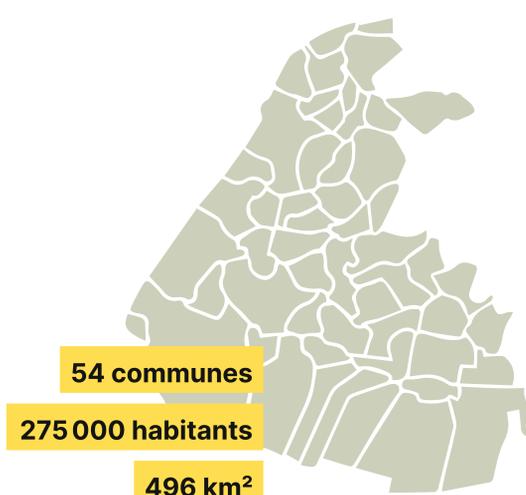
# Pourquoi élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ?

## Un PLUi pour notre territoire

En 2021, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole s'est engagée dans **l'élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

Il fixera les règles d'urbanisme pour les 54 communes du territoire.

Le PLUi représente une étape clé de la construction de la Communauté urbaine, en permettant l'émergence d'une stratégie territoriale d'avenir, commune, ambitieuse et cohérente.



## Un PLUi, qu'est-ce que c'est ?

### P comme Plan

Véritable document de planification, à la fois stratégique et réglementaire, le PLUi exprime une ambition pour le développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

### L comme Local

Le PLUi est élaboré par Le Havre Seine Métropole en collaboration avec les élus des 54 communes et en concertation avec les habitants du territoire et les acteurs locaux.

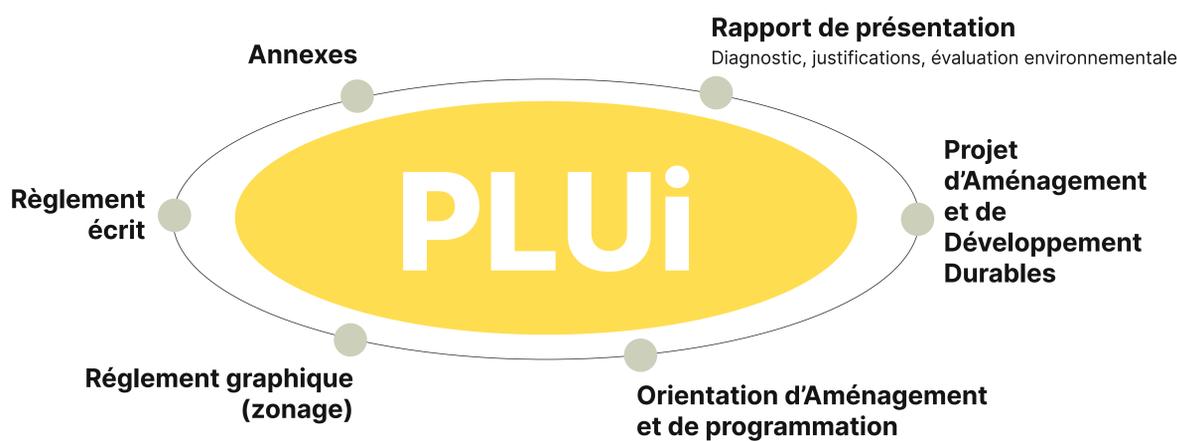
### U comme Urbanisme

Le PLUi fixe les règles d'urbanisme qui s'appliquent à tous les projets de construction et d'aménagement ainsi que les règles de protection et de préservation du patrimoine bâti et naturel.

### Ì comme intercommunal

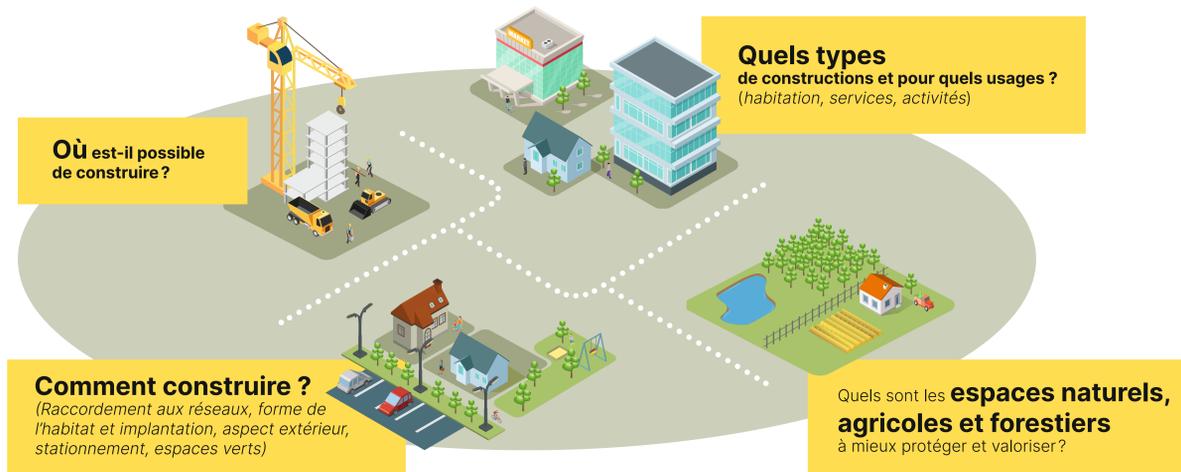
Le PLUi se présente sous la forme d'un document unique qui remplace tous les documents d'urbanisme communaux existants.

## De quoi est composé le PLUi ?



## Un PLUi pour quoi faire ?

Il aborde de nombreuses thématiques et enjeux de notre quotidien: l'habitat, les mobilités, le patrimoine, l'agriculture, la biodiversité, les commerces ou encore le développement économique.



Plus d'informations sur

**plui-lehavremetro.fr**

**PLUi**

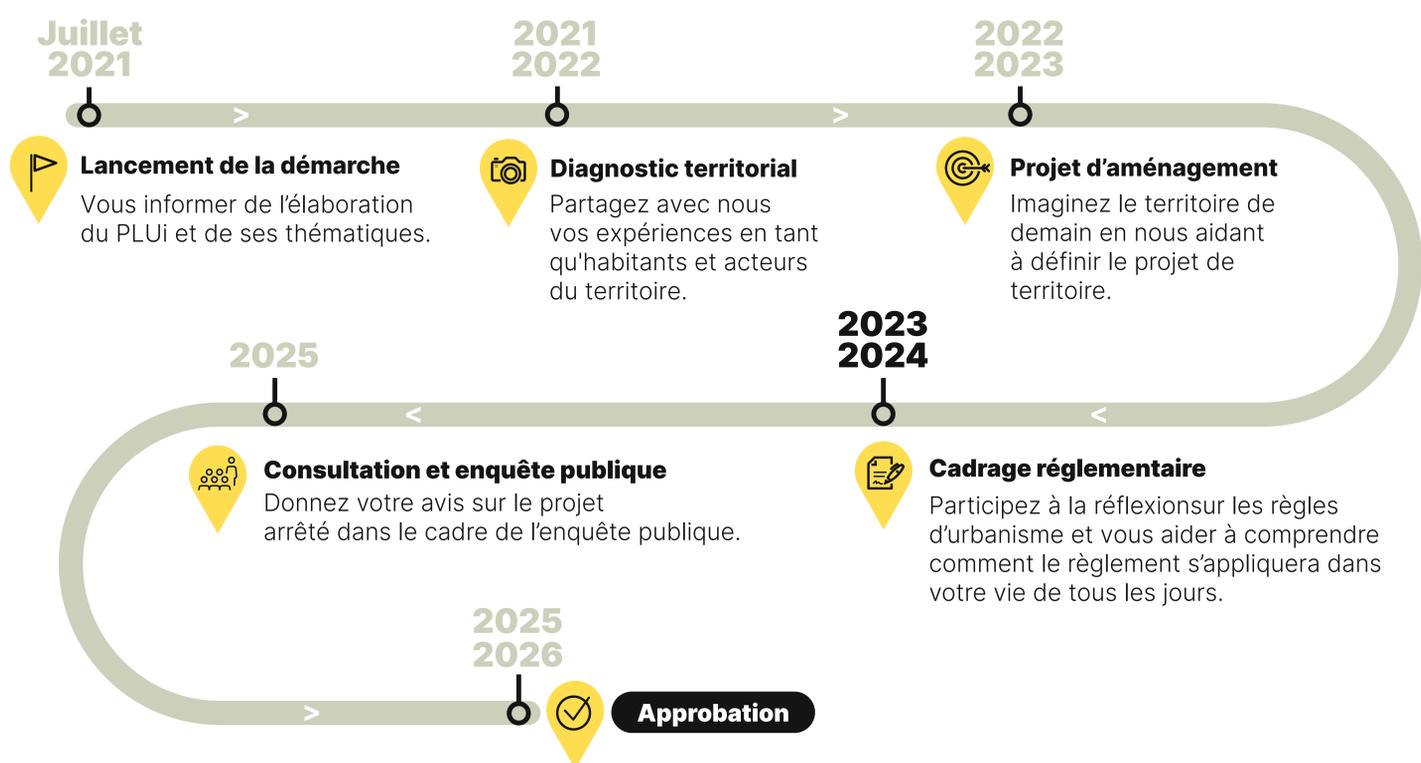
**LE HAVRE SEINE**  
MÉTROPOLE

**Plan Local d'Urbanisme intercommunal**

Accueillir l'avenir, préserver l'espace

# Une démarche partagée et collaborative

## La concertation à chaque étape du projet de PLUi !



## Le PLUi nous concerne tous !

La concertation publique est organisée tout au long du projet, à chaque étape de l'élaboration du PLUi. Ses objectifs :



### Être informé

de l'avancé de l'élaboration du PLUi



### Exprimer vos attentes

et proposer vos idées pour l'évolution de votre territoire



### Échanger

avec d'autres participants

### À qui s'adresse la concertation ?

Les habitants, les personnes qui travaillent sur le territoire, les conseils de quartiers, les associations, les entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, industriels, etc.

## Comment participer et s'informer ?



Par mail

[concertation-plui@lehavremetro.fr](mailto:concertation-plui@lehavremetro.fr)



Par internet (Registre numérique)

[plui-lehavremetro.fr](http://plui-lehavremetro.fr)



### Cahiers de concertation déposés :

- **au siège de la Communauté Urbaine**  
19, rue Georges Braque - 76600 Le Havre
- **dans les deux maisons de territoire**  
à **Criquetot-l'Esneval**  
28, route de Vergetot  
76280 Criquetot-l'Esneval  
et **Saint-Romain-de-Colbosc**  
5, rue Sylvestre Dumesnil  
76430 Saint-Romain-de-Colbosc

- **par courrier**  
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole  
Direction Urbanisme, Habitat et  
Affaires immobilières - Service Urbanisme  
19, rue Georges Braque  
CS 7085476085 LE HAVRE CEDEX



Plus d'informations sur

[plui-lehavremetro.fr](http://plui-lehavremetro.fr)

**PLUi**



**Plan Local  
d'Urbanisme  
intercommunal**

Accueillir l'avenir, préserver l'espace

# Quels enjeux pour le PLUi ?

## Les principaux enjeux du Havre Seine Métropole

Première phase de l'élaboration du PLUi, le diagnostic est une étape essentielle permettant de dresser un portrait du territoire et d'en dégager ses principaux enjeux.



### Enjeux socio-démographiques

<b>Rééquilibrer les dynamiques démographiques</b> en s'appuyant sur l'armature urbaine, dans une perspective de sobriété foncière	<b>Favoriser l'attractivité du territoire</b> en particulier auprès des jeunes	<b>Anticiper le vieillissement de la population</b> notamment dans le périurbain	<b>Prendre en compte les fragilités sociales</b> des populations dont le niveau de vie est relativement bas
--	--	--	---



### Enjeux en matière d'habitat

<b>Veiller aux équilibres territoriaux</b> en recentrant le développement de l'habitat dans les centralités et celui de l'habitat social dans les communes déficitaires	<b>Répondre aux besoins en logement</b> en tenant compte des dynamiques démographiques et sociétales, et des caractéristiques du marché immobilier	<b>Résorber la vacance et améliorer la qualité du parc de logements</b> (confort, efficacité énergétique...)	<b>Veiller à l'insertion des nouvelles opérations dans leur environnement</b> en construction neuve ou par renouvellement urbain (qualité architecturale, traitement paysager...)
---	--	--	---



### Enjeux économiques

<b>Conforter le dynamisme et la place du port</b> en créant les conditions d'une attractivité et d'une compétitivité renforcée	<b>Accompagner le renouveau de l'industrie</b> autour de la décarbonation, de la transition énergétique et du renforcement des synergies territorialisées	<b>Favoriser le développement par l'innovation</b> en soutenant notamment les projets novateurs dans le champ du numérique et du digital	<b>Anticiper les transitions à venir</b> par le renforcement d'une offre de formation adaptée et le développement des activités tertiaires	<b>Consolider l'intégration du territoire</b> dans les dynamiques interrégionales en s'appuyant sur les acteurs et dispositifs existants
--	---	--	--	--



### Enjeux de mobilités

<b>Préparer le territoire à la transition énergétique</b> vers des transports décarbonés	<b>Renforcer l'intermodalité</b> et le rabattement vers les gares, haltes ferroviaires et stations de tramway	<b>Favoriser un urbanisme de proximité</b> connecté au réseau de transport en commun et diminuant la demande en déplacement
<b>Pacifier les centralités urbaines</b> en redéfinissant la place de la voiture au profit des modes actifs et des transports en commun	<b>Développer les solutions alternatives à la voiture individuelle</b> en tenant compte de la diversité des motifs de déplacement, de l'urbain dense aux zones rurales isolées	<b>Développer un véritable éco-système vélo</b> pour les mobilités au quotidien : maillage cyclable, stationnement sécurisé, services



### Enjeux touristiques

<b>Préserver et valoriser la diversité des patrimoines</b> architecturaux et paysagers sur l'ensemble du territoire	<b>Renforcer la capacité à générer des retombées économiques</b> plus importantes sur le territoire	<b>Diffuser les flux</b> depuis les portes d'entrée touristiques que sont Le Havre et Étretat	<b>Développer un tourisme durable</b> et décarboner les mobilités touristiques
---	---	---	--



### Enjeux paysagers et patrimoniaux

<b>Considérer la diversité des paysages et la qualité patrimoniale</b> comme des facteurs d'attractivité	<b>Favoriser l'équilibre entre les différents usages</b> sur le territoire	<b>Intégrer l'histoire du territoire dans les aménagements</b> en mettant en valeur les témoins du passé et le patrimoine bâti qui contribuent aux singularités du territoire	<b>Garantir une cohérence avec les développements futurs</b> notamment en soignant les transitions paysagères et en évitant la banalisation des paysages
--	--	---	--



Plus d'informations sur

**plui-lehavremetro.fr**

**PLUi**

**LE HAVRE SEINE**  
MÉTROPOLE

**Plan Local d'Urbanisme intercommunal**

Accueillir l'avenir, préserver l'espace

# Les orientations pour le territoire de demain

## Le PADD, clé de voûte du PLUi

Débat en conseil communautaire le 6 juillet 2023 et dans les 54 conseils municipaux entre septembre et novembre 2023, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le socle du PLUi. Il présente les orientations qui sont privilégiées en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de préservation des paysages et des patrimoines, de biodiversité, de déplacements, d'équipements etc. pour les 10 prochaines années.

### 3 grands axes prioritaires pour répondre aux défis du territoire

#### Axe 1

#### Entre estuaire et pointe de Caux, ancrer le projet dans son histoire et sa géographie

Au cœur de l'estuaire de la Seine, au sein de la Normandie, le territoire de la Communauté urbaine se caractérise par son identité plurielle : maritime, agricole, naturelle, paysagère et patrimoniale. Fière de ses richesses mais tout aussi consciente de ses fragilités, la Communauté urbaine devra continuer à faire face aux défis de demain : protection des ressources, préservation de la biodiversité et du littoral (risque de submersion marine et recul du trait de côte...), etc.

##### Orientation 1

Valoriser les qualités intrinsèques du territoire

##### Orientation 2

Faire référence en matière de résilience et d'adaptation aux changements climatiques



#### Valoriser les ensembles naturels et améliorer leurs fonctionnalités

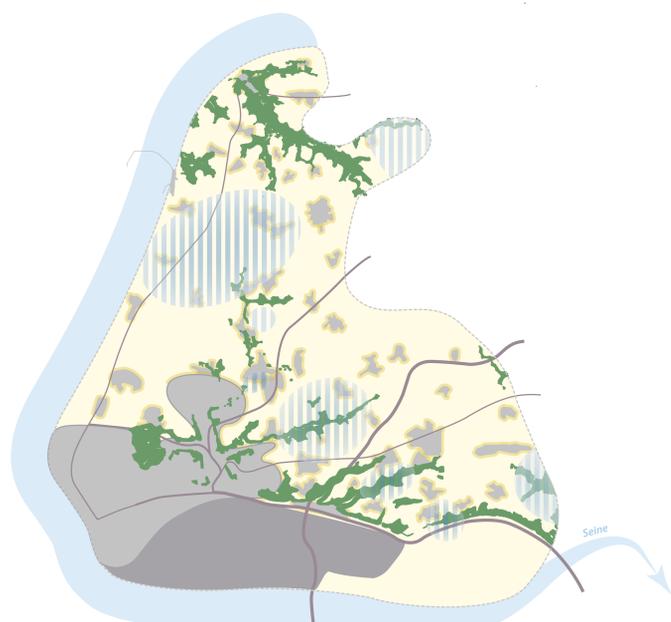


Sources : DREAL Normandie - BD Carment Foncière AURH - 2022  
Réalisation : AURH - (Agu 12/2022)

#### Conforter les espaces naturels principaux pour la trame verte et bleue

- Réservoirs aquatiques (cours d'eau)
  - Réservoirs humides
  - Réservoir littoral (falaises, galets, estran)
  - Réservoir estuarien (bassins et canaux portuaires, estuaire de la Seine)
  - Réservoirs boisés
  - Réservoirs calcicoles des falaises
- S'inscrire dans un réseau écologique cohérent**
- Corridor écologique prioritaire à intensifier
  - Espaces boisés préservant les corridors
  - Corridor urbain à renforcer
  - Confirmer les continuités écologiques des fonds de vallées (cours d'eau, zones humides, ripisylves)
- Etirer les richesses écologiques vers le plateau agricole et dans les espaces urbains**
- Préserver la nature ordinaire des plateaux (clis-masures, haies, mares, bosquets, talus)
  - Concilier protection de la biodiversité et développement économique
  - Garantir l'équilibre entre densité bâtie et trame verte et bleue

#### Ménager les ressources naturelles du territoire



Sources : Chambre d'Agriculture ; ARS Normandie, DREAL Normandie  
Fond : AURH - 2022  
Réalisation : AURH - (Agu 12/2022)

#### Préserver les ressources naturelles

- Protéger les zones de captages et y favoriser des pratiques agricoles respectueuses de la ressource
- Protéger les sols agricoles et leur qualité agronomique
- Maintenir les surfaces boisées et encourager leur gestion durable

#### Limiter les pressions et les atteintes aux espaces agricoles

- Réduire la consommation d'espaces agricoles, naturelles et forestiers



Plus d'informations sur

[plui-lehavremetro.fr](http://plui-lehavremetro.fr)

PLUi

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Accueillir l'avenir, préserver l'espace

# Les orientations pour le territoire de demain

## Axe 2

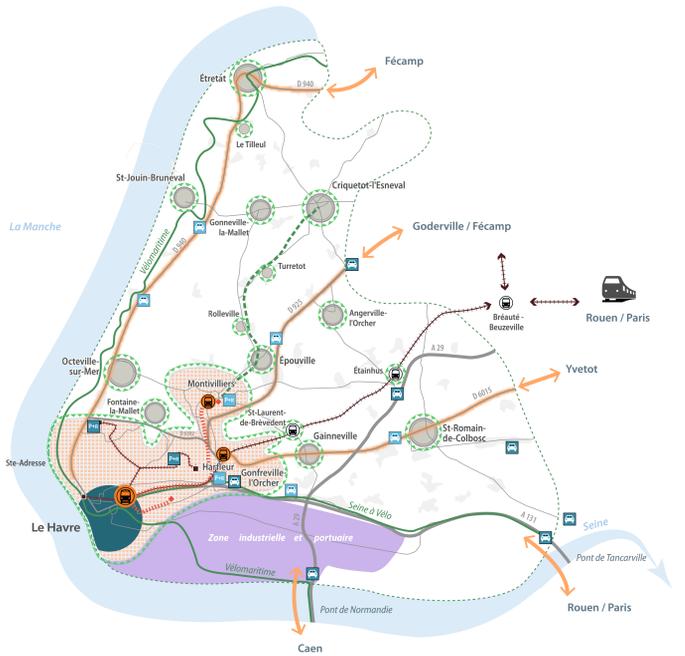
### Promouvoir l'attractivité d'une métropole maritime rayonnante

C'est sur le territoire de la Communauté urbaine qu'a émergé l'une des plus grandes zones industrialo-portuaires françaises. Le PADD place Le Havre au cœur des enjeux de rayonnement et d'attractivité du territoire.

Par ailleurs, le PADD positionne le tourisme comme une activité de développement majeure pour le territoire devant répondre à des défis qui lui sont propres (sur-tourisme, préservation des espaces naturels, etc.).



Améliorer les conditions de mobilité selon une organisation réaliste et plus efficace



Sources : AURH - 2022  
Réalisation : AURH - (SCap 01/2023) **aurh**

#### Poursuivre le développement de l'offre en transports collectifs

- Au sein de l'agglomération principale

- Renforcer le réseau de Tramway
- Poursuivre l'amélioration de la desserte en bus
- Consolider les pôles d'échanges

- Hors agglomération principale

- Développer des lignes Express
- Améliorer la desserte de la ZIP
- Intensifier les liaisons interurbaines
- Confirmer le réseau ferroviaire structurant
- Adapter la liaison ferroviaire Le Havre / Paris - Projet LNPV

#### Accompagner le développement des modes actifs

- Accompagner le développement de la marche à pied dans les espaces urbains
- Organiser le rabattement en modes actifs
- Poursuivre le développement des itinéraires cyclables dans la communauté urbaine
- Itinéraires cyclables structurants

#### Orientation 1

Conduire les transitions de l'écosystème maritime, portuaire et industriel du territoire

#### Orientation 2

Créer les conditions d'un développement économique pérenne, en appui des locomotives économiques du territoire

#### Orientation 3

Confirmer le dynamisme et l'attractivité du cœur métropolitain

#### Orientation 4

Renforcer la valorisation touristique du territoire

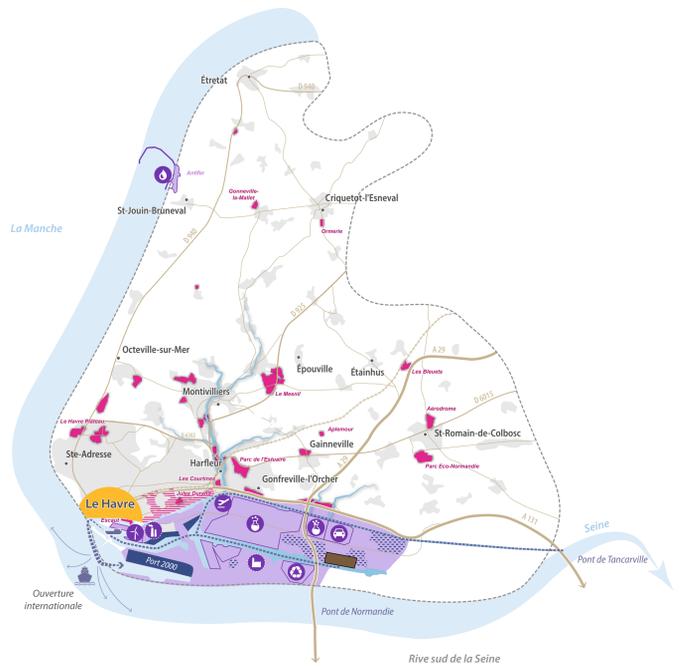
## Axe 3

### Construire la métropole des proximités et des complémentarités territoriales

La mise en valeur des atouts du territoire, la quête d'attractivité, l'adaptation aux transitions environnementales et l'ambition économique se conjuguent avec la nécessité de répondre aux attentes quotidiennes des habitants et de leur garantir la meilleure qualité de vie. L'ambition poursuivie est de rapprocher les lieux d'habitat des lieux de travail, de consommation et de services. Sa mise en œuvre nécessite de faire des choix en matière d'urbanisation en fonction des lignes de transports en commun et des services du quotidien (commerces, écoles, loisirs) afin d'encourager l'utilisation des modes de déplacements doux et actifs (marche, vélo, trottinette).



Titre général à trouver sur le développement économique



Sources : AURH - 2022  
Réalisation : AURH - (SCap 01/2023) **aurh**

#### Conduire les transitions du paysage maritime, portuaire et industriel du territoire

Poursuivre le renforcement du dynamisme portuaire

- Terminals à conteneurs
- Zone Industriale-Portuaire (ZIP)
- Projet de chatière

Renforcer la vocation logistique du territoire

- Parc logistique
- Terminal multimodal

Favoriser le développement d'une industrie durable

- Terminal pétrolier
- Aéronautique
- Énergie renouvelable
- Automobile
- Chimie / pétrochimie
- BTP / déchets
- Site centrale EDF
- Grand site industriel (AMI)

#### Orientation 1

Promouvoir un développement équilibré du territoire en harmonie avec la diversité des communes

#### Orientation 2

Mettre en œuvre une politique locale du logement qui soit qualitative, équilibrée et inclusive, pour répondre aux besoins des ménages et améliorer la qualité du cadre de vie

#### Orientation 3

Améliorer les conditions de mobilité selon une organisation réaliste et plus efficace

#### Orientation 4

Consolider l'appareil commercial du territoire



Retrouvez la synthèse du PADD



Plus d'informations sur **plu-lehavremetro.fr**

**PLUi**

**LE HAVRE SEINE**  
MÉTROPOLÉ

**Plan Local d'Urbanisme intercommunal**

Accueillir l'avenir, préserver l'espace